

**Compte rendu succinct de la réunion
des Délégués du Personnel du 24/07/2008**

1) Présentation du fonctionnement des astreintes et de leurs modalités applicables à T&D MACON.

La Direction a rappelé sa réponse du mois précédent (modalités identiques au SAV) et complété en indiquant qu'une note sera diffusée au niveau de la « Maintenance ».

**2) Heures supplémentaires et heures de modulation (défiscalisation) :
Réponse à la question des mois précédents.**

La Direction a répondu que pour elle le problème était réglé. Toutefois, et si il y avait un doute pour certains, elle a proposée que ceux-ci se signalent au Service Paie pour contrôle.

**3) Garde d'enfants du personnel :
Point sur l'avancement du projet de la Direction : Halte garderie interentreprises.**

La Direction a confirmé le projet et rappelé que le dossier se traitait en relation avec la Ville de MACON.

**4) Transport en commun :
Point sur les discussions entre AREVA et MACON Bus se rapportant à l'amélioration des désertes locales avec le site T&D Résistance.**

La Direction a confirmé ses discussions avec la Ville de MACON et l'existence d'un problème avec la navette.

**5) Politique salariale T&D 2008 :
Communication du Procès-verbal de désaccord.**

La Direction a répondu que les négociations relatives aux salaires 2008 étaient terminées. Elle a ajouté également qu'elle n'entendait pas donner de suite favorable aux demandes de revalorisation de la prime de transport et autres primes déposées par les représentants du personnel.

La délégation Sud a rappelé son souhait d'avoir une copie du Procès-verbal de désaccord lié à cette négociation.

La Direction s'est engagée à faire remettre le document

**6) Médailles du travail et gratifications :
Communication des modalités et des montants.**

La Direction a rappelé que cette question faisait l'objet de la NAO et que les éléments sont dans la base RH.

**7) Bâtiment MS et R du site Résistance :
Requalification et rénovation des bâtiments concernés.**

La Direction a informé que la réfection du toit du bâtiment MS était programmée pendant la fermeture d'été. Elle a réitéré que l'Etablissement n'avait pas le financement pour entreprendre des travaux trop importants.

La délégation Sud a fait part de son insistance pour que qu'une étude soit engagée, et ce dans un souci d'égalité entre Organisations Syndicales mais aussi pour tenir compte des diverses évolutions au niveau du CE.

8) Réfectoire du site Résistance :
Création d'un réfectoire au plus près des lignes de production de U1.

La Direction a répondu ne pas avoir d'éléments nouveaux.

La délégation Sud a insisté pour que la Direction engage une réflexion et ce rapidement pour doter le personnel en équipes d'un réfectoire au plus près des lignes de production à U1.

9) Vêtements de travail 2008 :
Où en-est-on ?

La Direction a confirmé qu'elle avait fait le nécessaire pour que l'attribution 2008 soit réalisée comme déjà indiqué le mois dernier.

Pour 2009, elle a rappelé les grandes lignes de la procédure engagée :

- *le choix des couleurs et du style a été défini et un catalogue spécifique AREVA T&D MACON réalisé ;*
- *Le cahier des charges et le catalogue adressés à trois fournisseurs, avec retour des propositions prévu à la mi-juillet 2008 ;*
- *La distribution étant quand à elle programmée pour juin 2009.*

La Direction a fait savoir aussi qu'elle souhaitait rediscuter l'attribution des bons de vêtements de travail, sans apporter d'éléments complémentaires.

La délégation Sud s'est dit non opposée à la discussion sur le sujet, mais a fait connaître sa totale hostilité à toutes formes de décision conduisant à une suppression pour le personnel concerné sans contrepartie.

Un débat a été engagé sur le port des vêtements de travail. A l'issue de celui-ci, chacun a convenu que l'application n'était pas très claire et la communication de la Direction défailante sur le sujet.

10) Réunion d'information :
Où en-est-on ?

La Direction a réitéré que les réunions avaient lieu sous différentes formes et ce dans les différents secteurs de l'Etablissement.

11) Contrôle d'accès des sites Résistance et Atelier St. Cyr.

La Direction a rappelé qu'il avait été décidé de mettre en place un système de protection des accès des sites Résistance et Atelier St. Cyr. Elle a souligné que ces équipements répondaient aux normes de sécurité et d'accès propres aux sites de la Société AREVA. Elle a réaffirmé que le projet avait fait l'objet d'une présentation au CHSCT et le CE avait été consulté.

Un débat s'est engagé par rapport aux modifications du règlement intérieur et notamment sur le fait que tous les salariés amenés à quitter l'Etablissement en dehors des horaires normaux, devraient être munis d'une autorisation signée de leur chef.

Malgré les arguments développés par chacun des représentants du personnel, la Direction a maintenu sa position et confirmé que chaque sortie en cours de journée devrait être justifiée à l'aide d'une autorisation signée du hiérarchique.

12) RIE.

La Direction a répondu qu'elle n'envisageait pas d'augmenter sa participation sur le droit d'admission et ce malgré la révision tarifaire effective au 1^{er} juillet 2008.

13) Divers.

La Direction a fixé la date de la prochaine réunion de DP le jeudi 28 août à 14h00, et ce la suite de la réunion ordinaire du CE du matin.